

ALBERT SPIESS SA : UN ENGAGEMENT ANCIEN QUI PORTE SES FRUITS



Le siège d'Albert Spiess SA à Schiers dans le canton des Grisons approvisionne les grands distributeurs de tout le pays.

Les spécialités carnées de la maison Albert Spiess brillent par leur qualité irréprochable, mais pas seulement : année après année, elles sont produites avec moins d'énergie. L'engagement déjà ancien pris par Albert Spiess SA auprès de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) est doublement rentable : l'entreprise satisfait notamment déjà aux dispositions du nouvel article cantonal sur les gros consommateurs.

Sise dans la localité grisonne de Schiers, la société Albert Spiess SA élabore une large palette de produits de viande crue de conservation, des saucisses crues, des produits semi-préparés comme le civet de cerf ainsi que des produits frais, qu'elle livre dans toute la Suisse et dans les régions limitrophes. Elle emploie 220 personnes dans ses deux entrepôts de séchage de Churwalden et de Frauenkirch, à son siège de Schiers ainsi que dans ses deux dépôts au service de la restauration de la région. Ces collaborateurs assurent chaque semaine la production et la distribution de 150 à 170 tonnes de produits de viande crue comme la viande séchée des Grisons, le jambon cru des Grisons ou encore la coppa.

De nombreux petits pas

Depuis 2008, la société fait partie du groupe Orior, qui compte Rapelli et Fredag dans ses rangs. Toutes les entreprises du groupe se sont engagées auprès de l'AEnEC pour réduire leur consommation énergétique et pour contribuer activement à la

protection du climat. Les résultats affichés par Albert Spiess à la fin de 2012 sont impressionnants : la diminution annuelle, uniquement pour les émissions de CO₂, est de 430 tonnes. Holger Schröder, CFO de la société, juge qu'en plus des projets d'importance comme le remplacement de la chaudière au siège de Schiers, la culture d'entreprise est déterminante : « Économiser l'énergie commence dans le travail quotidien. Cela commence lorsque les collaborateurs éteignent systématiquement la lumière en quittant une pièce et lorsque les ordinateurs, raccordés à des multiprises économes, sont correctement éteints le soir. Simultanément, nous optimisons en continu notre exploitation à tous les niveaux, par exemple en isolant l'enveloppe des bâtiments ou, comme en ce moment, en faisant poser de nouvelles fenêtres dans le bâtiment administratif. Toutes ces petites mesures d'amélioration finissent par former une rivière d'économies. »

Un suivi simplifié

Directeur du service technique d'Albert Spiess, Edi Ziegler règne en maître sur les installations de production. Il est notamment responsable des projets d'économies d'énergie et de rénovation dans les divers sites. À ses yeux, l'échange entre spécialistes est un élément crucial pour réussir : « Nous avons le grand avantage de pouvoir échanger non seulement avec les spécialistes de l'entretien et de la technique du groupe Orior, au sujet de nos derniers projets, mais aussi avec notre



Holger Schröder

CFO
Albert Spiess SA



Edi Ziegler

Directeur du service technique
Albert Spiess SA

Quelle est la spécificité de la viande séchée des Grisons ?

Holger Schröder : À la différence du jambon cru notamment, qui existe par exemple en Forêt-Noire, à Parme ou en Espagne comme jambon Serrano, la viande séchée des Grisons est une spécialité qui n'existe pas dans de nombreux pays. Elle est d'ailleurs une appellation géographique protégée, impliquant le respect d'un cahier des charges disponible auprès de l'Office fédéral de l'agriculture. L'un des critères, outre la composition, est le séchage de la viande dans le canton des Grisons, à une altitude minimale de 800 mètres.

Est-ce la raison pour laquelle la viande séchée des Grisons est relativement chère ?

Holger Schröder : Ce n'est pas la seule : le poids d'une bête à l'abattage est de 250 kilos environ. Pour la viande séchée des Grisons, seule la cuisse peut être employée, soit 80 kilos. Une fois le gras et les os retirés, nous obtenons 40 kilos. Le séchage fait perdre à la viande à peu près la moitié de son poids. Dix-huit kilos seulement arrivent dans l'assiette du consommateur final, ce qui se reflète naturellement dans le prix.

« Nous avons doublement bénéficié de notre participation. »

Pourquoi Albert Spiess SA est-elle membre de l'AEnEC depuis 2007 ?

Holger Schröder : Albert Spiess SA se préoccupe depuis toujours de produire dans une perspective durable, notamment en ménageant les ressources. L'AEnEC a pris contact avec nous en 2007 dans le cadre de l'introduction de la taxe sur le CO₂, pour nous demander si nous étions intéressés à conclure une convention d'objectifs permettant le remboursement de la taxe sur le CO₂. Depuis, nous participons au modèle Énergie de l'AEnEC. ➔



Eladio Caamano, chef de l'entrepôt de séchage de Churwalden, au contrôle qualité.

modérateur de l'AEnEC, Thomas Pesenti, qui vient régulièrement nous voir. » Pour sa part, le modérateur ne tarit pas d'éloges sur les participants du groupe Orior. Il relève particulièrement la participation régulière des représentants d'Albert Spiess SA aux Forums de l'AEnEC de Suisse centrale, mais surtout l'initiative d'Edi Ziegler, chef d'atelier : « Monsieur Ziegler s'est tout de suite approprié l'outil de check-up de l'AEnEC et il l'a employé de manière autonome, ce qui a beaucoup simplifié le suivi annuel des mesures d'amélioration. »

Calculer, encore et toujours

Interrogé sur ce succès, Edi Ziegler a la réponse modeste : « La réduction de la consommation d'électricité et des émissions de CO₂ a été menée de pair. Dès qu'une bonne idée apparaissait, je la faisais passer dans l'outil de check-up de l'AEnEC pour voir si elle pouvait être économiquement rentable. » Tel a été le cas pour les compresseurs d'air : « L'air comprimé joue un très grand rôle dans la préparation des denrées alimentaires. Grâce à l'installation d'une gestion centralisée des compresseurs, nous économisons chaque année

40000 kWh à notre site de Schiers. Les compresseurs produisent de la chaleur résiduelle. Nous les avons tous dotés d'un système de récupération de cette chaleur, qui sert ainsi à chauffer l'eau. Cet investissement est intéressant même pour des exploitations de petite taille et il est rentabilisé très rapidement. »

Prêt au niveau cantonal

En raison de l'application, en 2013, de l'article sur les gros consommateurs, les grands consommateurs d'énergie du canton des Grisons sont tenus d'améliorer leur efficacité énergétique et Albert Spiess SA ne fait pas exception. Toutefois, membre de l'AEnEC de longue date, la société n'a aucune obligation supplémentaire. Holger Schröder résume : « D'emblée, le canton nous a informés que la participation à l'AEnEC permettait de satisfaire aux dispositions de cet article. Donc, en tant qu'entreprise grisonne ayant déjà conclu une convention d'objectifs, nous nous acquittons de nos obligations. Nous n'avons pas besoin de prendre des mesures supplémentaires, nous pouvons poursuivre notre démarche. »

La première période de la loi sur le CO₂ s'est terminée l'année dernière. Êtes-vous satisfaits de vos résultats ?

Holger Schröder : Oui, car nous avons doublement profité : d'une part, en respectant l'engagement convenu par notre convention d'objectifs, nous avons bénéficié du remboursement de la taxe sur le CO₂. D'autre part, grâce aux mesures d'amélioration élaborées avec l'AEnEC, nous bénéficions d'une consommation réduite.

Quels domaines de votre activité nécessitent le plus d'énergie ?

Edi Ziegler : Le séchage requiert beaucoup d'énergie : nous devons d'abord refroidir nos produits, puis les chauffer et à nouveau les refroidir. L'autoclave que nous utilisons pour la stérilisation du civet de cerf ou de chevreuil requiert également beaucoup d'énergie.

Quel moyen avez-vous trouvé pour restreindre ainsi votre consommation ?

Edi Ziegler : En 2010, nous avons changé notre chaudière à Schiers. À elle seule, cette mesure d'amélioration nous fait économiser 130 tonnes de CO₂ chaque année. Concernant notre entrepôt de séchage de Frauenkirchen, nous avons alors déjà complètement utilisé le potentiel de chaleur pour la production d'eau chaude. Nous avons installé un dégivrage par gaz chauds. La chaleur produite par le compresseur frigorifique est maintenant amenée au moyen d'une vanne de régulation dans le circuit de refroidissement pour dégivrer la batterie. Le dégivrage de la batterie de refroidissement au moyen d'eau chaude ou d'un chauffage électrique n'est plus nécessaire. Cet investissement de 50000 francs nous fait économiser 300000 kWh d'énergie et 80 tonnes de CO₂ par an environ : il s'agit d'une mesure d'amélioration rentable au bout de trois ans.

ARTICLES SUR LES GROS CONSOMMATEURS

Les entreprises qui concluent une convention d'objectifs universelle (COU) avec l'AEnEC sont dispensées de l'application des dispositions cantonales détaillées. La COU prend en compte le fonction-

nement et l'exploitation et permet aux entreprises d'atteindre leurs objectifs d'efficacité énergétique en prenant des mesures d'amélioration qu'elles ont-elles-mêmes déterminées.

- 1 Annonce au canton de la démarche choisie
- 2 Choix du modèle – PME ou Énergie – et inscription
- 3 Élaboration des bases pour une convention d'objectifs universelle (COU) et examen par l'AEnEC
- 4 Audit par des auditeurs indépendants désignés par la Confédération
- 5 Établissement de la version finale de la COU par l'AEnEC
- 6 Signature de la COU par l'entreprise, par le canton et par l'AEnEC
- 7 Suivi annuel de la consommation d'énergie par rapport aux objectifs d'économie convenus

CONTACTS

THOMAS PESENTI / modérateur AEnEC
thomas.pesenti@enaw.ch
 +41 44 750 32 12

HOLGER SCHRÖDER / participant AEnEC
 Albert Spiess SA
holger.schroeder@spiess-schiers.ch
 +41 81 308 03 20

MARTIN KERNEN / membre de la Direction et modérateur AEnEC
martin.kernen@enaw.ch
 +41 32 933 88 55